



© Damien Cornette

La ronde des taxis et des ambulances à l'Institut Bergonié à Bordeaux.

## TRANSPORT SANITAIRE

# Les taxis en PLS

## ET AUSSI

IVG DANS LA CONSTITUTION : AU-DELÀ DU SYMBOLE

THÉÂTRE : LES JEUNES S'ENGAGENT SUR SCÈNE

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE À LA PORTÉE DE TOUS-TES

« Bien plus que de simples transporteurs, les chauffeurs conventionnés sont souvent le seul lien social pour les malades. »

**Semaine chargée pour les taxis. Les artisan-es spécialisé-es dans le transport des malades dénoncent la nouvelle convention avec l'Assurance maladie. Ils et elles craignent une dégradation des conditions de transport des patient-es et une perte de salaire. À l'Institut Bergonié de Bordeaux, les chauffeur-ses expriment leurs inquiétudes.**



Pascal Aubertin et Alex Fatana attendent leurs client-es qui sortent de l'Institut Bergonié à Bordeaux.

« On a beaucoup de mal à s'en sortir et la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie, ndlr) ne nous aide pas ». Alex Fatana, artisan taxi depuis 25 ans est resté jusqu'à 22 h lundi soir, à l'aéroport de Mérignac, pour manifester. Lui et Pascal, son collègue et ami, attendent leur patientèle et leur clientèle à la sortie de l'Institut médical Bergonié, à Bordeaux. Tous les deux s'opposent, comme une majorité d'artisans taxis, à la nouvelle convention avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) qui fixe les tarifs du transport sanitaire, jugés « insuffisants » par le syndicat national des taxis. Pour nos deux chauffeurs, l'enjeu est énorme : plus de 95 % du

salaire d'Alex et Pascal proviennent du transport médical. En Gironde, le transport de patient-es représente la moitié de l'activité en milieu urbain. Avec la nouvelle grille de tarifs imposée, « notre salaire baisse alors que l'inflation augmente » dénonce Alex. Mais pour la CPAM, les nouvelles modalités de calcul sont avantageuses : en effet, lorsqu'un taxi transporte un-e patient-e vers son domicile ou son lieu de soin, c'est la CPAM qui paie le trajet. Ainsi, à partir de cette année, la CPAM a allongé le pourcentage d'abattement d'environ 20 %, qui a doublé depuis dix ans. Concrètement, pour un trajet qui coûte 100 €, la CPAM ne paie plus au taxi que 80 €. À l'arrivée, la CPAM devrait économiser 100 millions d'euros sur son budget avec cette mesure. « Cela ne représente que 5 % du budget de la Sécurité sociale » explique Rémi Giro, à l'initiative de la grève de lundi à Bordeaux. Avec un budget de la Sécurité sociale qui s'élève à 640 milliards d'euros, l'économie portée par les artisan-es taxis lui semble minime.

grette Pascal. À Bergonié, les patient-es sont pour la plupart atteint-es de cancers, des pathologies lourdes. Au dépose-minutes de l'Institut, Lesli Teyssier attend son taxi : « J'ai toujours le même chauffeur et je trouve ça super, il a le même âge que moi en plus ». La jeune femme se rend en taxi à Bergonié du lundi au vendredi depuis deux semaines. « Avec un cancer, on se sent parfois seul. Il me conduit tous les jours, il est important pour moi ». Même si Lesli comprend les raisons qui poussent la CPAM à instaurer le co-voiturage, elle explique : « Au début de ma chimio avec les nausées, ça n'aurait pas été possible de prendre le taxi avec plusieurs personnes ».

### Le problème des plateformes

La majorité des taxis dénoncent également la mise en place de plateformes spécialisées pour se rendre à l'hôpital : les patient-es ne pourront plus choisir leur transporteur-se. Il leur sera attribué aléatoirement. « J'aime être au contact des patients, avec le temps on finit par créer du lien. Bien plus que de simples transporteurs, les chauffeurs conventionnés sont souvent le seul lien social pour les malades. » Avec cette nouvelle convention si un-e client-e refuse le transport partagé, « il devra payer les autres places non occupées de sa poche » affirme Alex. « Il faut nous battre pour nos patients ».

Clémence Bailliard

### « On ne veut pas faire du ramassage scolaire »

Mais il y a aussi la question de la qualité du service. Depuis l'adoption de la convention, les chauffeur-ses de taxi ont en effet l'obligation de transporter plusieurs patient-es en même temps. « Les conditions de transports vont se dégrader. Ça va devenir du ramassage scolaire, déshumanisé » re-

## « La relève n'est pas venue »

**Les taxis devaient entamer leur deuxième jour de manifestation, hier à Bordeaux. Faute de participant-es et face à la présence des CRS venu-es les déloger de l'aéroport de Mérignac, l'opération a été annulée.**

Pas de deuxième jour de manifestation pour les taxis à Bordeaux. La dizaine d'irréductibles rassemblés à l'aéroport de Mérignac jusqu'à 7 heures hier, ont finalement renoncé à poursuivre le mouvement. Quatorze cars de CRS menaçaient de les déloger. « Il faut savoir s'arrêter en temps et en heure afin de pouvoir mobiliser par la suite », analyse Rémi Giro, chauffeur de taxis à l'origine de la protestation bordelaise.

### Des chauffeur-ses déçu-es

À Paris, le mouvement a pris fin au même moment, sous la menace des forces de l'ordre. Ailleurs en France, à Rennes et Toulouse, les taxis ont pu poursuivre leur opération. Au niveau national, la FNAT et le FNAT, deux des quatre syndicats représentant la profession, sont à l'initiative du mouvement. En Gironde, les chauffeur-ses se sont mobilisés en dehors du cadre syndical, sous l'impulsion de Rémi Giro.

Damien Bretin était présent toute la nuit à l'aéroport : « Il fallait du monde, mais il n'y a eu personne. On a pas vu arriver les collègues, c'est ça qui nous a découragé. » Le chauffeur bordelais ne cache pas sa déception : « Dans l'immédiat, je n'ai pas envie d'y retourner, car je suis dépité de voir que la relève n'est pas venue. Une telle journée me coûte entre 300 et 700 euros de chiffre d'affaires. » Melinda, qui n'a pas souhaité donner son nom, est chauffeuse de taxi en Charente. Elle devait rejoindre la manifestation ce mardi. Plus de 80 % de son activité dépend du transport de patients. « Mon conjoint et moi travaillons ensemble. On s'était organisés pour faire chacun un jour de mobilisation. Là, je suis clairement déçue de la participation de la part de mes collègues », déplore-t-elle. Quelques 220 taxis étaient mobilisés lundi toute la journée. Les taxis bordelais ont bloqué les abords du stade Matmut Atlantique le matin avant de

converger vers le centre-ville et de rejoindre l'aéroport dans la soirée.

### Des revendications locales

Sur la métropole, la création de nouvelles licences de taxis agacent les professionnel-les qui se jugent déjà trop nombreux-ses. La suppression de stations de taxis au profit de parking deux-roues s'ajoute à la liste des revendications. Le syndicat des taxis de Bordeaux était reçu hier à la mairie. « Au niveau local c'était notre priorité », commente Alexandrine Chamouveau, membre du syndicat. Rémi Giro souhaite poursuivre le mouvement : « Il faut se réinventer sur la durée, arrêter de faire des grèves perlées et cibler des points stratégiques. » Comme beaucoup, il a en tête le mouvement des agriculteur-ices, qui a permis de débloquer des aides historiques pour le secteur.

Damian Cornette

## TAXI

### 414 taxis à Bordeaux

La France compte 61 500 taxis dont 6 500 en Nouvelle-Aquitaine

Sources : Syndicat autonome des artisans taxis de Gironde (Saag) Rapport Observatoire national des transports publics particuliers de personnes (2021)

### 230 000 €

### C'est le prix moyen d'une licence à Bordeaux

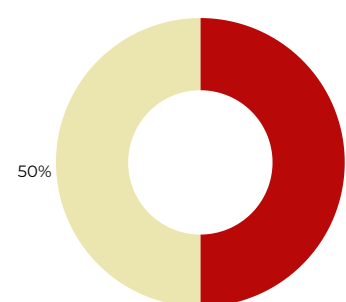
Les licences sont vendues de manière informelle entre taxis

Le prix dépend de l'offre et de la demande

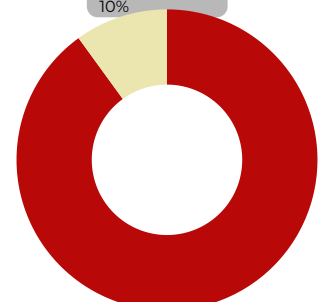
Sources concordantes : artisans taxis

### LE TRANSPORT DE PATIENT-ES EN GIRONDE

en milieu urbain



en milieu rural



Transport de patient-es

Autre

Sources concordantes : artisans taxis



# « Une avancée, pas une victoire »

**Votée lundi soir, « la liberté garantie à la femme d'avoir recours à l'IVG » sera inscrite dans la Constitution à partir de vendredi. Les politiques saluent majoritairement le résultat de ce vote. Pourtant, tous-tes les défenseur-ses de l'IVG ne sont pas aussi enthousiastes.**

« C'est un coup de com' ». Petra Lou, militante de l'association féministe Du pain et des roses, ne partage pas l'euphorie de certain-es responsables politiques après l'inscription de l'IVG dans la Constitution. Dans le hall du campus Victoire à Bordeaux, les militant-es féministes des associations Le poing levé et Du pain et des roses affichent un enthousiasme bien plus mesuré. Réunies pour le vernissage d'une exposition qui retrace les luttes féministes internationales lundi soir, ils et elles dénoncent l'opportunisme du gouvernement qui fait coïncider ce vote avec la journée internationale du droit des femmes. « Il se félicite de cette constitutionnalisation à la veille du 8 mars. Ce n'est pas pour rien », lance Jahan Lutz, 23 ans. Derrière lui, photos, poèmes et récits retracent l'histoire du mouvement des femmes depuis 1945. « Le 8 mars, c'est tous les ans, pour nous le fémi-

nisme, c'est tous les jours », reprend Petra. Sur l'IVG, elle n'est pas non plus convaincue par la constitutionnalisation. « C'est bien, mais c'est de la poudre aux yeux », soupire-t-elle. Plus qu'une protection constitutionnelle, elle aurait préféré que l'accès à l'IVG soit facilité, alors que de plus en plus de femmes y renoncent à cause de la fermeture de nombreux services gynécologiques. C'est aussi ce que déplore Jahan. « C'est une avancée, pas une victoire », résume-t-il, combatif. « On ne doit pas s'en contenter ».

## Plus qu'un symbole

Maitresse de conférence en droit public à Sciences-Po Bordeaux, Anna Maria Lecis Cocco Ortu tempère. L'aspect symbolique lui paraît évident, mais elle considère aussi la loi comme un vrai progrès. « L'intérêt de cette révision, c'est de donner au

Conseil constitutionnel le pouvoir de contrôler toutes les futures lois en rapport avec l'IVG », explique-t-elle. Plus concrètement, une loi qui voudrait restreindre l'accès à l'avortement pourrait être censurée par le Conseil constitutionnel. « Si un gouvernement entend réduire les délais ou obliger les femmes à écouter le cœur du fœtus, alors le Conseil constitutionnel devrait s'y opposer », détaille-t-elle. Les militant-es pointent également l'écriture de cette révision, qui consacre non pas un droit, mais seulement une « liberté garantie », moins protectrice à leurs yeux. Anna Maria Lecis Cocco Ortu se veut rassurante : « du point de vue du droit constitutionnel, il n'y a pas de différence entre une liberté et un droit. C'est le mot garantie qui permet cette avancée ». Elle reconnaît pourtant que ce vote n'aura aucune conséquence sur les femmes qui peinent à avorter aujourd'hui, l'accès à l'IVG restant difficile. Les militant-es et les professionnel-les de santé déplorent les fermetures d'hôpitaux et de maternités, surtout en milieu rural. Selon le Planning familial, 130 centres IVG auraient fermé sur les quinze dernières années.

Pierre Bayet et Noa Darcel

Revivez l'histoire du mouvement des femmes dans le monde. Exposition jusqu'au 8 mars, de 8h à 19h, hall du campus Victoire. Accès libre, gratuit.



Lundi soir, des dizaines de personnes sont venues assister au vernissage de l'exposition.

© Noa Darcel



Anna Maria Lecis Cocco Ortu, maitresse de conférence en droit public à Sciences-Po Bordeaux.

© Pierre Bayet

## THÉÂTRE L'engagement sous les feux de la rampe



Les élèves du lycée Montaigne à Bordeaux répètent leur version de la pièce « ADN ».

**Hier, 85 lycéen-nes se sont réuni-es à Artigues-près-Bordeaux pour mettre en forme leurs pièces de théâtre, épaulés par des comédiens professionnels. Les ateliers de préparation du Nouveau Festival visent à rendre les ados acteur-ices des problématiques qui rythment leur quotidien.**

Des bruits de pas résonnent, des ados courent, se croisent et se tapent dans les mains gaiement. Sur les planches du Cuvier de Feydeau, salle de spectacle à Artigues-près-Bordeaux, une poignée des 2 200 lycéen-nes néo-aquitain-es s'échauffe pour le premier atelier théâtre du Nouveau Festival. Organisé par la Région, en partenariat avec son Office artistique, l'événement se déroulera les 15 et 16 mai, au Rocher de Palmer de Cenon. Du théâtre au chant, en passant par la danse, 213 projets ont été retenus cette année. Le festival entend rendre la culture accessible aux jeunes Aquitain-es, explique François-Max Marnet, directeur de l'organisation du festival : « On veut qu'ils soient acteurs et spectateurs de l'événement ».

### Lâcher prise et bienveillance

Julian Rouhet et Pierre-Jean Calmel, comédiens de la compagnie Point du jour, supervisent les acteur-ices en herbe pendant ce premier atelier, et les poussent peu à peu à lâcher prise. Une mise en confiance nécessaire pour laisser place au plaisir et au jeu : « Il n'y a qu'un seul mot qui compte aujourd'hui, la bienveillance », rassure Julian

Rouhet, dès le début de la séance. Au fil des exercices, la gêne ambiante laisse place à un enthousiasme communicatif : « un jeune qui s'improvise rockeur sans retenue devant ses camarades, c'est beau à voir », s'émerveille Pierre-Jean Calmel, responsable artistique de la compagnie de théâtre.

### L'art pour s'investir

Une fois les esprits détendus, vient le moment pour chaque groupe de résumer les projets en dix minutes chrono. Composés d'une dizaine d'élèves, ils se succèdent sur scène pour représenter des bribes de leurs spectacles, entre improvisations loufoques accueillies par des fous rires et pièces revisitées plus profondes. Le premier groupe met en scène la pièce « ADN » de l'auteur Dennis Kelly, qui invite à réfléchir sur les conséquences du harcèlement scolaire. Les comédien-nes novices se renvoient la réplique, avec la volonté d'alerter sur ces comportements déviants : « On lui a écrasé des cigarettes sur les mains », « on lui jetait des cailloux, mais il rigolait avec nous ». Les prestations suivantes abordent elles aussi, par le spectacle vivant, d'autres problématiques ancrées dans le quoti-

dien des lycéens, comme la conscientisation de l'effet de groupe ou le rapport aux normes sociales. « On a envie de s'investir dans les sujets d'actualité » assure Margaux, future bachelière au lycée Montaigne de Bordeaux et protagoniste d'« ADN ». La scène comme espace de liberté de parole, et l'atelier comme moment d'échappatoire pour les élèves, qui transcendent leurs propres limites. « On a des bonnes surprises avec les ateliers », confie François-Max Marnet. L'occasion pour les plus créatifs de briller, indépendamment du niveau scolaire et des disparités de lieux d'enseignement : « À la fin de la journée, on n'est plus capables de différencier les élèves qui excellent de ceux qui sont en difficulté », continue le directeur de l'organisation du festival. Une surprise partagée par les comédiens encadrants, qui avouent être emballés par l'implication des adolescents et par leur envie de « porter une parole engagée ». Les jeunes Néo-aquitain-es auront encore une dizaine d'ateliers pour peaufiner leurs œuvres avant la date fatidique du 15 mai. Il y a encore du pain sur les planches.

Pierre Berho et Julie Conrad

## SOCIÉTÉ Valoriser la recherche, contre la désinformation

**Comment rendre accessible l'information scientifique en trois minutes chrono et condenser des années de recherche ? Le concours « Ma thèse en 180 secondes » avait lieu hier, à Bordeaux.**

« Ce que j'ai trouvé positif, c'est d'être forcé à identifier les éléments qui me semblaient être les plus importants dans ma thèse pour les mettre en valeur ». Eloria Vigouroux-Zugasti, a participé au concours « Ma thèse en 180 secondes » en 2015. « Mon sujet de doctorat était "l'expérience du numérique chez les amis appliquée au lien social, à l'identité et à la santé" et j'ai conscience qu'en trois minutes, expliciter et donner accès au plus grand nombre à ces enjeux, c'est un défi ! », explique Eloria, désormais maitresse de conférence en sciences de l'information à Grenoble. « Ce concours m'aide d'ailleurs beaucoup à préparer mes cours, je suis face à des élèves d'IUT de la première à la troisième année, je dois sans cesse adapter mon langage et ma pédagogie ». C'est un vrai défi d'arriver à vulgariser le contenu scientifique pour aider les publics à mieux comprendre certains enjeux. « Avec le Covid, on s'est rendu compte que des paroles peu crédibles pouvaient facilement convaincre les lecteurs », précise la chercheuse.

### « On ne dit plus vulgariser »

Le terme « vulgarisation scientifique » a longtemps été utilisé pour décrire la communication de la science au grand public. « Décrit pour sa charge péjorative, on lui préfère aujourd'hui le terme "valorisation scientifique" qui met l'accent sur la diffusion et l'appropriation des connaissances scientifiques par la société », explique Olivier Le Deuff, professeur à l'université Bordeaux-Montaigne. Ancien directeur de thèse d'Eloria, il souligne l'importance de cette valorisation : « L'objectif, c'est d'aller vers le citoyen. On parle de science citoyenne. Il s'agit de permettre au citoyen de comprendre les recherches scientifiques et leurs impacts sur la société. Le défi est de taille, car certains sujets scientifiques sont extrêmement complexes. Le temps est également un facteur important, car



Olivier Le Deuff, professeur à l'université Bordeaux-Montaigne.

© Agathe Courret

les chercheurs ont besoin de temps pour mûrir leurs réflexions et les rendre accessibles au grand public. »

### Un modèle parmi d'autres

Si « Ma thèse en 180 secondes » est un exemple intéressant de valorisation scientifique, Olivier Le Deuff nuance : « Je pense que cette démarche ne convient pas à tous les sujets, et que ce n'est pas forcément le meilleur modèle pour expliciter le meilleur travail de recherche. Il y a aussi les articles dans des revues professionnelles, les interviews dans les médias, la participation à des actions de médiation scientifique. »

Agathe Courret

Retrouvez les résultats du concours sur le site [imprimaturweb.fr](http://imprimaturweb.fr)